1436

PUBLICATION 1436
1973

bonnes plantations de bleuets nains

MAR 20 1973

IVAN HALL et LEWIS AALDERS Station de recherches de Kentville, N.-É.
LLOYD JACKSON Ferme expérimentale de Nappan, N.-É.

On trouve dans l'Est canadien de nombreux sols à texture légère qui conviennent à la culture du bleuet nain. Certaines régions possèdent déjà de bons peuplements naturels de bleuets dont la production peut être facilement améliorée. D'autres régions où ne poussent que quelques plants de bleuets ici et là pourraient être développées en bleuetières rentables en y cultivant des plants provenant de bleuets nains de qualité supérieure.

CLONES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

On appelle clone l'ensemble des plants descendant d'un même ancêtre par voie végétative. Les clones de qualité supérieure du bleuet nain s'obtiennent par la sélection de plants sauvages ou de plants d'une multiplication contrôlée. Ils sont supérieurs parce que dans des cultures d'essai ils ont dépassé de beaucoup le rendement de la moyenne des plants de bleuetières commerciales. Ils produisent en abondance de gros fruits mûrissant uniformément. La plupart de ces clones donnent des baies qui mûrissent tôt et sont d'apparence attrayante après la récolte. Il faut prendre soin de choisir des plants sains qui portent leurs fruits bien au-dessus du sol.

PROPAGATION

Les plants pour bleuetières peuvent être produits à l'aide de boutures de clones sélectionnés ou à partir de semences. Celles-ci s'obtiennent par la pollinisation de fleurs d'un clone remarquable avec le pollen d'un autre clone tout aussi bon.

Prélever des boutures de 3 à 4 po de longueur (7 à 10 cm) et enlever les feuilles du bas jusqu'aux deux tiers de la hauteur. Placer les boutures dans des caissettes pleines d'un matériau d'enracinement bien tassé jusque dans les coins. Un mélange à parties égales de sable et de tourbe horticole sert bien et est moins toxique à manipuler que la plupart des produits commerciaux. Prélever les boutures lorsque la pointe noire fait son apparition à l'extrémité de la pousse et alors que celle-ci est encore flexible. Si on les prélève trop tôt, elles se recourbent après avoir été placées

Agriculture
Canada

630.4
C212
P 1436
1973
fr.
c.3

Le plant à gauche provient d'une semence, et celui à droite d'une bouture.

dans les caissettes et peu d'entre elles se développent. Si les boutures sont prélevées trop tardivement, l'écorce les empêche de s'enraciner. Il faut que les boutures soient sous brouillard pour qu'elles s'enracinent et le chauffage par le dessous est avantageux. L'application du brouillard peut être automatique et périodique ou réglée au moyen d'un dispositif placé juste au-dessus des boutures. Ce dernier moyen donne plus de satisfaction mais coûte plus cher. Choisir des boutures de clones ayant un bon port, donnant un rendement élevé et produisant des fruits de bonne qualité. Après l'enracinement dans une couche sous brouillard, transplanter les boutures dans des pots en tourbe horticole pour qu'elles poussent durant les longues journées de l'été afin d'en stimuler la végétation. Lorsque les racines sont suffisamment développées pour remplir le pot, acclimater les boutures au froid. Durant l'hiver, entreposer les plants à l'extérieur sous une couche de sciure de bois de 3 à 4 po d'épaisseur (7 à 10 cm). Planter les boutures au printemps avant que ne démarre la nouvelle végétation.

Les semences ont besoin d'un traitement spécial pour germer. On enlève les graines des fruits mûrs pour les épandre immédiatement sur un sol acide bien égoutté contenant au moins un tiers de tourbe. Couvrir les graines de $^1/_8$ de po (3 mm) de tourbe de sphaigne finement tamisée. Maintenir la tourbe humide, jusqu'à ce que les graines soient germées, en disposant les caissettes sous brouillard ou en les arrosant d'une fine pulvérisation. Les graines germent habituellement en trois ou quatre semaines. Lorsqu'elles mesurent $^3/_4$ de po de hauteur (2 cm), transplanter les plantules dans des pots de tourbe de 3 po (7,6 cm) remplis d'un sol préparé d'après la formule suivante: une partie de terre de jardin pour deux parties de tourbe horticole et une partie de sable; à 12 boisseaux (440 litres) de ce mélange, on

ajoute 150 g de sulfate de fer, 150 g de sulfate de magnésium (sel d'Epsom) et 1 500 g de superphosphate.

Lorsque les racines des semis se sont suffisamment développées pour remplir le pot de tourbe, on les soumet au même traitement que les boutures.

CHOIX D'UN EMPLACEMENT

Choisir un endroit à sol de texture légère ne contenant pas, sinon peu, de grosses pierres. Les terres abandonnées sont habituellement préférables parce qu'on y a éliminé les mauvaises herbes ligneuses en les cultivant et que de tels champs sont habituellement épierrés. Ne pas opter pour un endroit où l'égouttement est insuffisant et où peut stagner l'air froid provenant de collines environnantes. On n'établit pas une bleuetière sur un terrain déboisé qui n'a pas été labouré. La plantation serait très difficile et les arbustes ou les arbres qui s'y trouvent encore favoriseraient la croissance des mauvaises herbes.

Un sol acide avec un pH de 4,2 à 5,2 est essentiel à une bonne croissance du bleuet. Au cours des années normales, le bleuet nain parvient à maturité sans arrosage complémentaire, mais quand on dispose d'un étang ou d'un ruisseau dans le voisinage les plants donneront un meilleur rendement s'ils sont irrigués par périodes de sécheresse.

PRÉPARATION DU SOL

Préparer le sol un an avant la plantation en le labourant à profondeur de 6 à 8 po (15 à 20 cm) et en le binant plusieurs fois au cours de l'été pour détruire les mauvaises herbes vivaces. Si le sol est infesté de mauvaises herbes persistantes comme le chiendent, il faut les pulvériser le moment venu avec un herbicide approprié. Avant de recourir à l'usage d'un herbicide, consulter votre agronome. Ne pas faire d'apport d'engrais au cours de la préparation du sol ni durant les quelques premières années qui suivent la plantation.

PLANTATION

Placer les plants en dormance dans le sol aussitôt que possible le printemps. Pour prévenir leur soulèvement par le gel, et pour stimuler la croissance latérale, s'assurer qu'environ les deux tiers de la tige se trouvent sous la surface du sol. Planter la bleuetière en rangs espacés d'environ 1 verge (1 m), et disposer les plants à 2 pi (0,6 m) au plus l'un de l'autre dans le rang. En diminuant l'espace entre les plants, les coûts sont plus élevés au début, mais on y gagne à la longue parce que le peuplement s'établit plus rapidement et il en coûte moins pour combattre les mauvaises herbes.

Comme les bleuets nains sont autostériles, il faut assurer une pollinisation suffisante en utilisant au moins deux, et de préférence trois clones différents dans la plantation. Ne pas placer plus de deux rangs du même clone côte à côte. Les paillis en sciure de bois contribuent à bien établir les plants. Pour plus de renseignements sur les pratiques culturales, consulter la publication n° 1477 du ministère de l'Agriculture du Canada, "La production du bleuet nain".

INFORMATION
Edifice Sir John Carling Building
930 Carling Avenue
Ottawa, Ontario
K1A 0C7

Canada Post Postes Canada
Postage paid Port paye
Third class Troisième classe
K1A 0C5
Ottawa

IF UNDELIVERED, RETURN TO SENDER EN CAS DE NON-LIVRAISON, RETOURNER À L'EXPÉDITEUR

PARCELLES D'ESSAI

Avant de vous aventurer dans la production du bleuet, visitez une ou plusieurs régions où l'on a établi des bleuetières et jugez-en par vous-mêmes. La plantation la plus vigoureuse et la plus étendue se trouve à la ferme Sheffield de la Station de recherches d'Agriculture Canada à Kentville, N.-É. On peut voir d'autres bleuetières intéressantes en Nouvelle-Écosse à West Brook, Nappan, Westchester dans le comté de Cumberland et East Mines dans celui de Colchester. On a aussi établi une plantation, en 1969, près de Harvey Station au Nouveau-Brunswick. Un horticulteur provincial se fera un plaisir d'organiser votre visite de ces bleuetières.

APPROVISIONNEMENT EN PLANTS

Si vous désirez propager des plants à partir de boutures, communiquez avec votre horticulteur provincial pour bien vous renseigner.

On peut obtenir des exemplaires de cette publication à la
DIVISION DE L'INFORMATION
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DU CANADA
OTTAWA
K1A 0C7

2.5M—2:73

CAL/BCA OTTAWA K1A 0C5
3 9073 00219571 9

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
Agriculture and Agri-Food Canada – Agriculture et Agroalimentaire Canada

http://www.archive.org/details/bonnesplantation00hall